

INCLUSION OU INTEGRATION

Jusqu'en 1975, la France s'est inscrite dans la tradition de vouloir éduquer séparément les enfants différents de par leurs origines sociales, géographiques, culturelles, physiques ou mentales.

Cette tradition de ségrégation sociale a commencé à s'atténuer à partir de la mise en place progressive du collège unique.

Néanmoins, les enfants handicapés ou en situation de handicap ont été les derniers à bénéficier de cette volonté d'intégration. Le rapport Lachaux en 2003 fait d'ailleurs état d'un retard de la France conséquent sur les autres pays européens.

Dans ce contexte, la loi d'orientation de 2005, intervient pour imposer une scolarisation de tous les élèves au plus près de leur domicile, en garantissant l'égalité des chances et la continuité des parcours scolaires. En clair en favorisant l'intégration de tous et en particulier celle des enfants en situation de handicap !

Le concept « d'intégration » est celui de la loi de 2005 et de la plupart des textes officiels. Il s'oppose à celui d'exclusion, ou de ségrégation par le fait de conditions qui ne favoriseraient pas une égalité des chances ou de traitement (enseignement, accueil, apprentissage, ...).

LIMITES DE L'INTÉGRATION :

Pour de nombreux acteurs socioprofessionnels (comme Garel entre autres et ses nombreux articles dans la revue EPS), l'intégration souhaitée coûte que coûte montre vite ses limites et ses contradictions.

En effet, elle laisse les professeurs d'EPS face à de nombreuses contraintes qui peuvent se révéler comme autant de difficultés : les problèmes récurrents de déplacements ou d'équipement, les contraintes de sécurité, les raisons thérapeutiques lourdes mais également le manque de formation et même le sentiment de manque de compétence des enseignants.

L'intégration des élèves en situation de handicap ou handicapés est difficile si elle est uniforme et frontale dans les établissements scolaires ou au sein des groupes classe.

Peut-on s'autoriser le parallèle et voir dans ce traitement indifférencié et uniforme des élèves les causes de « l'échec scolaire » que de nombreux sociologues imputent au collège unique ?

MIEUX CONSIDÉRER LA « DIFFÉRENCE » : LES BES

Garel fait le choix de considérer les différences, les déficiences ou les incapacités entre les personnes, d'une façon plus positive. Il le nomme « les Besoins Educatifs Spécifiques ».

Les BES concernent donc tous les élèves en situation de handicap mais aussi les inaptitudes partielles ou fonctionnelles.

Ils vont aussi prendre en compte tous les élèves ayant des différences : élèves en situation d'échec social, scolaire, affectif, immigrants, perturbateurs, décrocheurs, intellectuels précoces, malades...

J.P Garel nous propose ce choix de terminologie afin de « changer les mentalités pour changer les pratiques.

PROBLÉMATIQUE D'INTÉGRATION ET D'INCLUSION :

Le concept « d'inclusion », proposé par les milieux militants et professionnels du handicap (dont Garel) est un peu plus fin. Il vise à aller plus loin qu'un simple accueil des personnes à besoins éducatifs spécifiques (sans forcément adhérer au mythe « égalitaire »).

En effet on peut penser faire action d'intégration dans l' EPLE ou dans le groupe classe tout en maintenant un traitement (pédagogique ou didactique) ségréatif. Travailler les uns à côté des autres n'est pas un gage d'intégration si des échanges n'ont pas lieu.

Nous proposerons plutôt de travailler ensemble et dans le même temps (si c'est possible) en différenciant les contenus, les buts à atteindre, les intensités ou durées d'exercice, même les formes de pratique. L'inclusion ou la coéducation joueront à plein s'il y a réversibilité des rôles socio moteurs, co-évaluation, entraide et partage d'expériences.

Ce projet (éthique, philosophique, social, ...) est celui d'aller le plus possible vers l'inclusion à part entière de la personne au sein d'un ensemble social ou collectif ; tout en différenciant l'accès au savoir savant ou à l'apprentissage moteur.

On peut donc en déduire que nous sommes tous différents (bon niveau, dissipé, introverti, non-voyant, étranger, asthmatique,) mais au sein d'un apprentissage, nous devons à la fois bénéficier de conditions « équitables » et adaptées pour pouvoir tous progresser.

Il ne faut pas nier les différences et rechercher l'égalité parfaite ou l'uniformité des parcours scolaires. Au contraire, s'engager dans une démarche d'inclusion doit permettre à tous les élèves de fonctionner ensemble avec des contenus d'enseignement ou des formes de pratique différentes permettant à chacun de progresser et de s'épanouir au travers des parcours scolaires adaptés et continus (loi d'orientation 2005).

Si intégrer est une finalité affichée du système éducatif, il faut alors considérer l'inclusion comme un préalable ou un passage obligé vers l'apprentissage du respect des différences.

L'inclusion peut même devenir une véritable visée éducative, un apprentissage dans la maison école du « mieux vivre ensemble » cher à Michel Touraine et donc plus qu'une obligation pédagogique.

DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIQUE DES BES

Les élèves à B.E.S. n'ont pas besoin d'une pédagogie particulière en EPS, il est plus juste de leur proposer une didactique de la différenciation et de la réponse aux besoins

Ils ne sont pas « à part »(Bui Xuan 2007). Une volonté du « mieux vivre ensemble » doit permettre de mettre en place une relation pédagogique de qualité avec et au sein du groupe classe ;

Il est illusoire de croire que tous pratiquent de façon cohérente et dans une symbiose la plus totale. Nous pouvons même penser que nous rencontrerons des difficultés à inclure ou intégrer parfois même l'échec !

On peut alors s'appuyer sur différents outils :

→ Au niveau didactique :

- Le choix des APSA
- Diversifier les formes de pratique
- La finesse des évaluations diagnostiques et formatives (considérer ensemble toutes les différences pour construire la séance et non pas le traitement individuel de chaque différence)
- Le contrat du projet personnalisé

→ Au niveau de la relation pédagogique :

- La pédagogie du relationnel
- La mise en place de la coéducation (réduire l'isolement)
- L'apprentissage du respect mutuel et en même temps de l'autonomie

→ Au niveau pédagogique :

- La pédagogie de la responsabilisation de soi (réduire l'assistance médicale vers une autonomie)
- Diversifier les formes de groupement (réduire la stigmatisation sociale)
- L'adaptation des rôles socio moteurs
- La réversibilité des rôles socio moteurs
-

Ouvrir sur d'autres besoins spécifiques

Considérer les Besoins Educatifs Spécifiques et s'inscrire dans une démarche d'inclusion doit permettre à tous les collègues de changer leurs regards sur l'hétérogénéité mais aussi sur leurs propres pratiques professionnelles.

On pourra alors considérer d'autres formes de différences qui sont peut-être responsables de l'erreur ou de l'échec scolaire :

- L'hétérogénéité de niveau physique,
- L'hétérogénéité de développement psychique,
- L'hétérogénéité de genre,
- Les élèves en ruptures scolaire et sociale,

C'est en aiguisant notre regard sur les modes d'adaptation possible des contenus d'enseignement ou des formes d'apprentissage pour les élèves à BES que nous gagnerons en efficacité et en finesse pour la réussite de tous les élèves.

On pourra targuer la démarche d'inclusion d'utopique et ce sera parfois à juste raison. Mais celle-ci aura toujours une valeur certaine: celle d'être plus proche de la réalité pédagogique et également celle de l'apprentissage du respect des différences en faisant disparaître la représentation sociale négative du « handicap » au bénéfice d'une inclusion de tous, celle du « Vivre ensemble ».

BIBLIOGRAPHIE:

- Patrick Picot, Personne à besoin éducatif spécifique, IUFM Guadeloupe
- Revue EPS, JP Garel, n°299, 302, 303, 304.
- Michel Touraine, Revue MGEN, 1996
- Ganguilhem Georges, Le normal et le pathologique, 1966.
- Loi d'orientation 2005
- BuisXuan 2007